

Rega : accidents sur les pistes

Les domaines skiables suisses connaissent une affluence constante. Selon une étude du Bureau de prévention des accidents (bpa), la Suisse compte 3,2 millions de skieurs et snowboarders. Sur les plus de 65 000 victimes d'accidents recensées par an sur nos pistes, entre 1600 et 2100 personnes sont transportées à l'hôpital par la Rega.

Que faire en cas d'accident ?

Les skieurs et snowboarders témoins 1 d'une chute sont tenus de s'arrêter. Dans le cas où l'accidenté nécessite une assistance, il convient de sécuriser le lieu de l'accident 2 et d'alerter le service de pistes et de sauvetage (voir encadré ci-dessous). En fonction de l'accident et du type de blessures, le patrouilleur des pistes 3 décide du moyen de sauvetage le plus adéquat à mobiliser (par luge et ambulance ou par hélicoptère de la Rega). Si l'intervention d'un hélicoptère est requise, le médecin d'urgence et l'ambulancier de la Rega 4 prennent le relais et décident vers quel hôpital transférer le patient.



S Les bons gestes

1. Sécuriser le lieu de l'accident : à une distance suffisante, planter des skis en croix dans la neige en amont de la victime pour signaler sa présence et se positionner pour avertir chacun du danger.

2. Dispenser les premiers secours : évaluer l'état général de la victime, l'installer dans une position adéquate, la protéger du froid et soigner ses plaies.

3. Alerter le service de pistes et de sauvetage : indiquer l'heure et le lieu de l'accident, le nombre de blessés et le type de lésions.

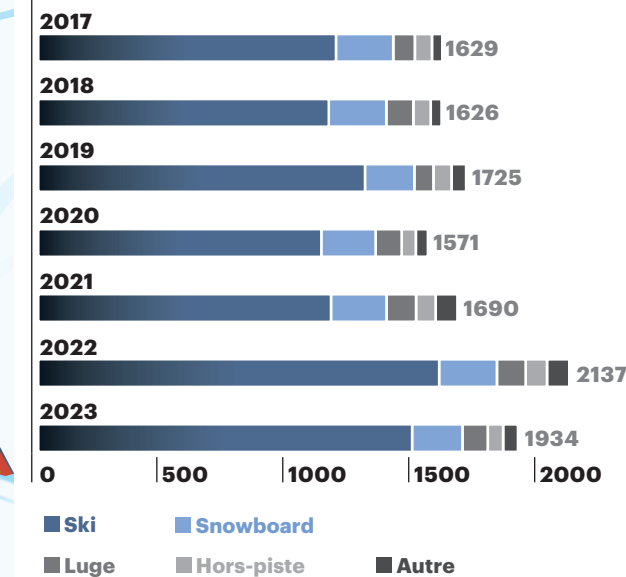
En cas de collision : consigner les faits, noter les coordonnées des victimes et témoins, le lieu, l'heure et les causes de la collision en tenant compte des conditions de terrain, d'enneigement et de visibilité.

En cas de danger de mort ou d'avalanche : alerter immédiatement la Rega en composant le 1414.

Les interventions de la Rega sur les pistes

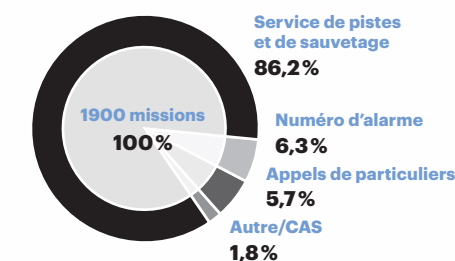
La Rega transporte chaque année quelque 1600 à 2100 amateurs de sports d'hiver blessés. Les skieurs et les snowboarders constituent de loin la plus grande proportion de blessés sur les pistes (voir ci-dessous). Le nombre de missions hélicoptérées liées aux sports d'hiver varie d'année en année en fonction de la météo et des conditions d'enneigement.

Patients hélicoptérés à la suite d'un accident de sports d'hiver (missions de sauvetage primaires) :



Alerte Rega à la suite d'accidents sur les pistes

Les hélicoptères Rega sont sollicités sur les pistes suisses dans environ 2,7% des accidents de sports d'hiver (2023: 1900 missions). Dans la grande majorité de ces interventions, la Rega est alertée par le service de pistes et de sauvetage.



Rega, missions primaires hélicoptère 2023